

BTSA DATR

Développement et Animation de projets TeRritoriaux

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

**Construire ses compétences dans le
développement et la gestion des projets et devenir
animateur dans le cadre des territoires ruraux**



Un diplôme menant à de multiples emplois :

- Animateur/trice de développement territorial, de patrimoine, socio-éducatif
- Agent d'accueil touristique
- Assistant(e) de communication
- Gestionnaire de structures de services (association, syndicat, commune, organisme)

Prérequis / Conditions d'admission :

- Savoir lire et écrire le français
- Avoir moins de 30 ans pour l'apprentissage
- Ouverture esprit, être à l'aise dans la communication
- Témoigner son intérêt pour le développement du territoire rural et ses activités
- Être titulaire d'un Bac Général, Techno ou Pro
- Déposer votre candidature sur le portail parcourepup
- Avoir un employeur
- L'admission sera définitive après l'étude du dossier scolaire suivi d'un entretien individuel

Examen :

- Diplôme délivré par le Ministère d'Agriculture, déposé le 25/10/2024
- Epreuves en Evaluation Certificative en Cours de Formation (ECCF) ; Epreuves terminales.
- N° RNCP 39684

Poursuite d'étude :

Licences professionnelles et générales, certificats de spécialisation, écoles spécialisées

Tarifs :

Entre 2127 € et 3085 € selon le régime

Formation accessible pour les personnes en situation de handicap. Un questionnaire proposé le jour de l'accueil



Durée et délai d'accès à la formation :

Rentrée en septembre
Formation sur 2 ans
35 h / semaine
40 semaines à la MFR sur 2 ans

Niveau 5 du cadre européen des certifications

Statut :

Apprentissage

Alternance :

2 semaines en entreprise
2 semaines à la MFR

Formation à la MFR

Capacités générales :

1. S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
2. Construire son projet personnel et professionnel
3. Communiquer dans des situations et des contextes variés

Capacités professionnelles :

4. Conduire un diagnostic de territoire préalable à un projet
5. Mettre en place la communication professionnelles d'un projet ou d'une structure
6. Organiser le travail pour les activités d'une structure
7. Conduire un projet de territoire ou de structure
8. Accompagner les acteurs du territoire dans leurs projets

Compétences professionnelles :

- Concevoir et mettre en œuvre un projet de services
- Communication et animation
- Diagnostic du territoire
- Accompagnement des acteurs
- Organisation du travail

Points forts de la formation

- ✓ Accompagnement personnalisé
- ✓ Interventions de professionnels / Visites
- ✓ Stage à l'étranger
- ✓ Travaux en groupe
- ✓ Mises en place d'actions professionnelles
- ✓ Intégration / Voyage d'étude
- ✓ Possibilité d'internat